Journal Quotidien

-AYEC UNE-

spation herdomadaire

-Paraistant is-

SAMEDI MATIN

Repfermant tontes les Matières Publices pendant la Semaine Cans l'Edition Quotidienne,

Edition Hebdomadaire

T 2	AD	33	OC	
3i±	Mole	1	50	
Qua	tro Mois	1	C5	
entino.	The second section of the second section is a second section of the section o	olate B. ta t		

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et lo Marchanda de lournaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre dés matières politiques, litteraires et locales :

> Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points ades Etats-Unis et de l'6tranger;

En Balletin Maritime;

Suc liste des Navires en partance dans les ports étrangera et américaina pour la Nouvelle-Origans;

Cae liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléane.

En Bulistin Financier:

Wz Balletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux a vapeur.

Bureaux et Ateliers,

223 · CHARTRES · 322

L EDITION HEBDOMADAIRE,

Léanissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et do les-

teurs eu Europo.

Cureaux et Alghara, BER RUE DE CHARTRES,

Erivo Conti et Bienville

ANNONOES JUDIOIAIRES VENTE PAR LEMEREIF.

AMMONUE JUDICIAIRE. lante de Menbica. Ponencan al Bouitloire, Machine & Coudre,

Divers, etc. John H. Watermaier vs James Wilson.

COUR CIVILE DE DISTRIOT pour la pa-reisse d'Orléans—No 75.392—En verta d'un wris de deri faciss à met adressé par l'Henorabie Ceur Civile de District pour la pareisse d'Orléana, dans l'affaire el-desses intitulés, le procéderal à vendre à l'enshère publique sur les lienx cl-après désignés, le ha MéDI, 22 avr.1 1905. a 10:30 hueres A. M., la propriété disprés décrite, à sa-voit: Dans mon entrepôt rue Ste Anne, entre les

rues Boyale et Charfren.

Un lot de M ubbe do meleon, etc., 1 Feurmean, 1 Bouilleire, 1 Révrigorateur, 1 Feurmean a Gan 1 Coffre-fors Yankee, 1 les de Literie, Ridenaux, Sierea de Jemétree, divers, etc., d'après l'inventaire - agrg etré Aussi une Belle Machiné a Coudre de va

eur.
Balsi dans l'affaire ci-dessus.
Genditions—Comptant our les Heux
H. B. McMURRAY.
Blacrif Civil de la Parcisse d'Orléans.
J. C. Henriques, avecat pour le demandeur.
11 avrii—11 16 17 22

ANNONOS JUDICIAIRS.

Vente de faience, verrerie, etc. John Gauche a Song Limited, vs L. on Louis

Un grand assortiment de fallence, verrerie, objets plaqués et en bols, fribianterie casseroles et ustens in de ouisina, sentollerie, fourchettes, cuillènes divers, etc., d'après l'inventaire caregistré.
Baid dans l'affère ci-dessus.
Conditions—Comptant env les lieux.
H. B. McMURRAY,
Fuérif civil de la Paroises d'Orièmes
Merrick & Lewis & Ph. Gansler, Jr, avocate
pour les demandents
31 mars = 31 — av 1 6 11

AVIS DE SUCCESSIONS.

Aucteolou de Grorge Mulier. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orlènes. No 53,136 — Livision B— Avis est par le présent donné aux stéanciers de cette succession et à toutes asaère personnes intéressèses d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront le présente cettécation, les raisons (r'ils en ont ou peuvent en avoir) peur lisequelles le crente final présenté par George Mulier, a insulistrature de cette succession, ne serait pas approuvé et homologié et les fonds distributes conformément audit compts. Par cette de la Cour TECMAR COUNTRIBLE, diorlère — Jos Les tenechasger, avoon. — 11 av—11 15 20

Americanien de Mime Bridget Milicaw ley venve en namier mariage de Bryan McLaughlin, et femme par second mattage de Robert Jackson.

COURCHVILE DE DISTRICT peur la paresses d'Orlèsas-Me 75.951—Division D.

Attendre que John B. Molanghina a présenté une petition à la cour à l'effet
d'obteuir des lettres d'administraties dans
la succession de feu Mme Bridget Kilcawiev,
vanve par premier mariage d' Bryan MoLaughlin et femme par secoud um lage de
Robert Jacksen, décedée intestat; avis est
par le présent domné à tous ce ux que
seals peut concerne d'avoir a déduire, dans
les dix jours, les raiseus pour tesquelles il
ne sera't pas fait droit à la-fite pétitios. Par
ordre de le Covr, THOMAS DONNELL,
lie fier. Dinkelspiel & Hart, avocate.

6 avril—6 1 1 17

Succession de Jules T. Pecet. OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Dernisse d'Oriene—Fo 75.369—Division A.—Avis est par le présent donné sur creaciers de cette succession et à toutes autres ciers de oste aucoesion et a toutes autres parsonnes intéressées, de veir à doutre dans les dix fours qui enivront la présente netifi-cation les ralaons (e'lle en est on pruvent es avoir) pour l'expelles le compte final présenté par Charles W. Stumpf, administrapresente par Charles V. Stumpt, auministra-tent de cette succession, ne errait pas appreuvé et homologué et les fonde distribués conform ment audit compte. Pu-nyére de la Civ. THOMAS CONMELL. Gredier —Dunie; Wunding, avocat. 6 avril —6 10 15

Aucresion de George T. Ernth. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pavoisse d'Orléans, No 75,578—Division C — Avis est par le présent donné sus créanciers de cette encoession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (e'ils en ont ou ventre faire avent entre le controu ventre de la compute fine de la co vent en avoir) pour lesquelles le compte tina présenté par Bernard C. Schlemmer, exécuteu presents par Hernard C. Schlemmer, endement to testamentaire de cetta succession, no serait pas approuvé et homblogué et les fends distribuée conformément sudit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—R. J. Thilberger, avocat.

Savril—8-12-17

Saccession de Edward Frileul. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 75.847 — Division A—Attendu que Gabrielle Filieni, a présenté que pétition a la Cour à l'effet a presente que pétition a la Cenr à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la accession de feu Edward Filleni, decédé intestat, avis cet par le présent donné à tous reux que cela peur cemcerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour les ouelles il ne seruit pas fait droit a ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Gretlei.—Wa ter L. Gleasun, avocat.

Sarril—8 12 17

AVIS AUX CREANCIERS

A. R. Burt Versus C. B. Bort Com pany Limited

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Darotase d'Orléans — No 71.073 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanclers de vette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jeurs qui suivront la présente notification, les raisons 'é'ils en ont ou peuvent en avoir) pour le-quelles a compts présenté par A. R. Burt, receveur dans octe affaire, ne serait pas approusé et les fonds distribués conjumément audit compts. Per prére de la Ocar THOMAS CONNELL, Grétier. — Ernest T. Florance, projet. 7 svrii- 7 11 16

VENTES A L'ENCAN-

Albert Paul.

AWMONUR JUDIULALRE.

Occasion pour des Placeurs. QUATRE ILETS CONTIGUS Dans le Sixième District, faisant face aux rass Broadway. Pine, Gayose, Canada, Mire et 1 azou, près de la Place And ben et l'Université Letand.

Succession de Félix Cultraro ou Contraro. No. 75,523.Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. TOAR ALBERT PAUL, Spom teer, Bureau

DAR ALBERT PAUL, Encarter, Bureau I 336 rue g Carondelet, JEUDI. le 4 mai 1915, à midi, à la Beurse des Prepriètée Foncières. No 311 rue Baronne, en vertu d'un erdre de l'Han. T. C. W. Elkings de la Cour Civièe de Dustriet pour la Paroisse d'Orieane, Division a, daté le 27 mars 1905, pour le compte de gla succession de Fèlix Coltrare on Centrare, it sera vandu à l'enchère publique, à savoir—

1º Un certain list de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le têms district de cotte ville, au irefeis dans la paroisse de Jestre n. dans cel Etat, dans celte partie sutrefois connue comme Fribourg, et désigne comme llet 47, lequel est borné par les russ Broadway, Pire, Canada, Gayose (maintenant Gén. Lee, d'aprèe nit plan ausexé à un sote passé pardevant un plan annexé à un acte passé pardet

un plan annexé à un sote passé pardevant William T. Levus, anoien notaire, le 25 février 1839, d'après lequel plan ledit liet est divies en 20 lots numérotée du No I au Ne 20 inclusivement. Les lots Nos 1, 2, 3 et 4 faisant face à la rue trayuse et le lot Ne I formant l'ensoignurs des mas Pine et Gayeso. Les lots Nos 5 à 11 inclusivement sont castigus et font face à la rue Broadway. Le lot No 5 formant l'ensoignurs des rues Gayese et Broadway et le lot Ne 14 colni des rues Broadway et Canada.

Les lots Nos 15, 15, 17 et 18 fa sant face à la rue Canada, et le lot No 18 formant Brondway et Caneda.

Les lots Nee 15, 16, 17 et 18 fa sant face h
la rue Caneda, et le lot No 18 formant
l'ancoignare des rues-Caneda et Plac, et les
lots Nue 19 et 20 faisant face h la rue Plac.

1º Dix monf (19) certains lots de lerre
ensemble avec toutes les bâtisses et amélie
ratio a qui s'y rouvest, situés dans le 6ms
district de cette ville, autrefois dans la parelese Jefferson, as cet Riat, et dans l'iet
compris dans les rues Gaynes (maintenant
Gen. Les) et Miro (maintenant rue Spruce),
et l'avente Broadway, déaigné comme list
42, d'après un plan par L. H. Pilié. 1. C.,
daté 21 janvier 1871, déposé en l'étude d'à
médés Ducetel, accien notaire, comms plan
Ne S3, dans le livre des plahs No 7, et les
quels dits lots m'eurant comms entt:
Les lots Non 1 et 2 sont contigns et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Pine, par
120 pi de de prefonieur entre lignes parrailèse. Le lot No 1 formant l'encoignure des
rase Pine et Miro. Le los No 4 mesarant 30
pleis de face à la rue Pine par 120 pieds de
erefondeur atre l'gnes paraileles. Les lots
No 19 a 29 acut i contigne l'un à d'anara et

picks de face à la rue Pine par 120 pieds de sersfondeur attrigues paralièles. Los lots No 19 et 20 sont contigus l'un à l'anare et mesurant chacus 32 pirds 6 pouces de tace à la rue Pine, par 120 pieds de trofvodeur entre igues paralièles Les lots 15 à le inclusivement cont contigus, et mesurant chacus 30 pieds de face à la rue Pine par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 15 fo mant l'encotgaure des rues Pine et Gayoon. Les lots Nos 5 à 8 inclusévement sont contigus l'un à l'autre strussant chacus 3 pieds de face à la rue Bresdeway sur 120 pieds de professe à la rue Bresdeway sur 120 pieds de pro-

ment sont contigus et me-urant chacun 30 pieda de face a la rue Broadway sur 20 pieda de profondeur entre ligne paralleles. Le lot la formant l'enceignus de l'avenue Broadwar et de la rue Gerrese. So une certaine pertien ou ilet de terre 240 pieda de face à la rue Canada, 26th pieda 8 pouces de face à la rue Broadway, 18) Dieda de face à la rue Yazos, 806 pieda de face à la

ne Pine et telle mesure que l'ou pourra troi ler sur ligne diagonale de la zue Claiborne. de la ligne de la rue Yazso à celle de la rue Broadway. 4º Une autregertion ew l'et fractionel de 4° Une autrementation our les l'actions de terra, encemble avec toutes les bâtieses, etc., qui s'y treovent, située dans le Bizième District autrefois dans la paroines Jefferson, désignée suit le devis ci-desun référé par le No 55 ct est borsé par les ruce Pine Vasco et Clatborne, elle est de formé triangulaire et à 28 piede 3 perces de face à la 79 - Pine par telle

pied 3 poncess and a la 200 ente par tene me une qu'on pourra 'rouver : e la rue Pine, sur la ligne des rues Yazoo et C'ainome, sur la pointe des dites desx rues nommées. Conditions—'s un plant.
Les cores de vente sus freis des acquéreurs pardorant Théodore Cotonio, notaire.
Les taxes de 1905 devant être sasumées par es acquer-urs; un dérêt do 19 0;0 exigé au noment de l'adiudication. 2avril—2 9 16 23 30—mai 4

Succession de Julius A Peterson. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Our Civille DE Distinct Dour la Daroisse d'Oriéana—No 75 437 —Division D—Avis est per le présent donné aux créan-ciers de octte accession et à foutes autres personnes inférenses et d'avoir à déduire dans les dix jours qui "nivront la presente notificales dix jours qui "nivront la presente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en
avoir) pour les melles le compte final
présenté par Mme Johns A. Peter on, exécutrice testamentaire de cette succeaion, ne sessit pas appronvé et homologné
et les fonds distribués conformément, audit
compre. Par orde de la Cour. THOMAS
CONNEL, Gretier. Andrew H. Wiss,
avocat. 6 avril-6 10 15



Anyone sending a sketch and description may mickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly condensational HANDSOM on Patents ent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. Iscalve protal notice, without charge, in the

Scientific American.

MINN & CG. 361Broadway. New York

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES DU PREMIER ET TROISIEME DISTRICTS.

DARSPEAR ESCOFFIER &BPEAR-Placide J. Spear, Encasteur-bureau No 802 rue Mandeville Leblanc et al va les mineurs Montpansier et Antoine Leblanc

Cour Civile de District pont la parcisse d'Orienne. Division D.—No. 75 801.

MERCERDI, le 3 mai 1905, à midi il sera vendu à l'eschère publique, à la Memere des Prepriétés Fencères, No. 311 rus Baronne, en vertu de et conformément à un lugement resulu et signé en pleine Cour le 30 mars 1905, et jugement lu et signé en pleine tour le 31 mars 1905, par l'Henovable Frei. D. King juge de la Cour Civile de Diritiet pour la parcisse d'Orienna, Division B, dans l'affaire ci-dessus intituiée, les propriétés d'exprés décrites.

1 Un certain let de terre avec les bâtisses et améliorations, qui a'y trouvent situé dans le l'remier District de cette ville dans l'ilet No 473 borné par les rues Bertrand. Boivar, Gravier et Peddide, mesurant quinse piede un ponce et trois lignes et demie de face à la rue Bertrand par ceut virgt deux piede et cept ponces entre lignes parailèles, ladite propriété étant la moutié d'un let de terre désigné par le numéro 9 et se treuvent vius prés de la rue Perdido d'après ou plan fair par C. A. Hedin, architecte, le 22 mai 1950, dépusé dans le bureau de T.O. Starcke, ancien notaire en cette ville, comuse plan No 3.

Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent seut désignées par le No 542 rue Bertrand. 2º Un certain let de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y treuvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 375, berné par les rues Remparts. Fran-

20 Un certain let de terre avec les bâtieses et améliorations qui s'y treuvent, situé dans le Troisième Dis'riot de cette, villa, dans l'ilet No 375, berné par les rues Remparte. Français. Toure et St Claude, désigné par le No 2 d'après un plan particulier fait le 24 juliet 1848 par F. A. d'Hemécourt, et annexé à un acte pardevant Amédée Ducatel, ancien notaire en cette ville: ladit lot mesure, en mesure américaine, trante et un pléda, enze ponces et huit lignes et demie de face à la rue Français par une profondeur de coixante trois pieda, onxe pouces et cliud lignes, entre lignes parallé es.

Termes et conditions—Un tiers ou plan comptant, à l'eptien de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a à un orédit d'un au, en un et deux ans, en billets de l'acquéreur pertant intérét de huit pour cest par an de la date d'adjudication insqu'au paiement, garantie par hypethèque spéciale, ilen et privilège de vandeur son la propriété vandes et toutes autres garanties namelles. l'acquéreur sera tenu d'assurer les amélierations pour leurs pleines valeurs, jusquément par fait et final des dits billets et transférereut les polices eux porteurs des dits billets, et finalement de payer les frais d'avecut au mon de 5 0,0 en cas de pourraties judiciaires peur le recenvrement du mentant ésseits billets en en partie, l'acquéreur de remouver en eux etu privées et assumer les taxes pour l'annés 1905 et déposer au moment de l'adjudication avec l'encasteur 10 0,0 de son enchère.

Acte de vente pardevant Juise F. Meunier, notaire, aux frais de l'ecquéront. Jerome Meunier, sveoat. 2 av -2 9 16 23 30---mai 3

VENTES A L'ENCAN

VENTES A L'ENCAN.

VENTES A L'ENGAN-

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

VLUVE JAS G. BREE ET AL VS WM BERNARD ET AL

No 74,714--Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet-MARDI. 18 AVRIL 1905

à midi, à la Bourse des Propriètés Ponoières, 311 rus Baronne, il sera vendu à l'escalere publique, ou vertu d'un jugement isade le 9 mars 1905 et signé le 15 mars 1905 par l'Hon. Fred D. King, juge de la suadite Cour, Division B, dans l'affaire el-donne intituiés, la prepriété oi après éécrite, à savair— Le banu el exor neconnellement bien situé magasin en briques à quatre étages, Nos 405 et 407 rue St Charles entre les rues Perdido at Poydine et pius lein détrit comme un ocrain lut de levre ensemble avec les bâtisses et améliecations qui s'y trouvent, situé dans l'elet.

221, bersé par les rues htsCharles, Caronselet. Perdido et Poydras et désigné par le Re 9 et mesurant 25 piede d'pesses é lignes de face à la rue 8t Charles, sur 100 piede de profendeur. Prés de la rue du Cana; dans le cour du centre des affaires, à presimité des banques, hêtele,

221. borné par las rues btsCharles, Carouseist. Perdido et Poydras et désigné par le Re 9 si mesurant 20 passe o peuces a agree no race et la res 6t Charles, sur 100 pieda de profondeur. Près de la rue du Canat, dans le contre des affaires, à preminité des banque : bêties, thétères, huroaux et bâtieses publiques et coatinualisment anguestant en valeur.

2º Les bâtieses en briques commes les Nes 1025 rue Perdido et 340-352-354-256 3 e 360 rue Stot Remparte, et plus lein décritées comme un certain, og se terra, avec les bâtieses et améliorations qui et propositée dans le premier district de cette ville, dans l'lieu Ne 269, borné par les rues Pardido, Remparte (autrefois Cirque), Gravier et Dryades (autrefois Philippi), lequel let mescre 22 pieda 8 pences à lignes de profondeur et façade à la rue Sud Hemiaria, 117 pieda à nemces 5 lignes de profondeur et façade à la rue Sud Hemiaria, 117 pieda 4 nemces 5 lignes du fond le séparant de la propriété du dit fou Legonete.

La propriété a prés d'une meitré de la façade de l'ileu sur la rue Sud Hemparte, dans un ve'sinage s'améliorant rapidement, prés du "Union Depot", du marché Poydras et dans le cour du districe des détaillants dans cette section de la ville.

Conditéels — Un tiers eu p'us complant, la balance en un ou un et deux non de crédit, à l'optien des acquéreurs, de prioments, payable au norteur et garantis par hypothèque apéciale et privièges de vendour, les acquéreurs de anti-secure i de anti-secure de vente jueuq'au paisments, payable au norteur et garantis par hypothèque apéciale et privièges de vendour, les acquéreurs de rant asseure les amélieraties juaqu'au monteux et garantis par hypothèque apéciale et privièges de vendour, les acquéreurs de anti-secure de vente contenir les aqueses du monteux et garantis can de la proprie de la priviège de vendour, les acquéreurs de rant contenir les aqueses du monteux et garantis contenir les apaces du monteux et vente saux estimation, et cinq pour est temperte de vente de vente de vente pairement de la prier de la ca

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Doubles, 2me et 3me Districts.

Auset Propriétés à Covington, Lne. Succession de Mme Sarah Ford, veuve par premier mariage de feu Anthony Deter, Sr., et dernièrement femme de Bernard Fontam. Sr.

No 75,416—Cour Civile de District, pour la persisse d'Oriéana. DAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encasteur-Bureau 134

dans list bords par les rues Bourgogne, Si Louis, Conti et Rempares, etant d'une forme irrégulère, et mesurent en mesure américaises 85 puedes, et mesurent en mesure américaises Romgogne en une profosident de 105 piede 4 poures 4 lignes sur le côté le plus près et parallèle s la rue St Louis et sur l'autre it ne pieda à jonces 4 lignes aur uns seconde gue de pisfondiur de 5t peels 4 pousse lignes perallèles a l'autre ligne de côte vers a une 9t Louis, la ligne du foud mesurant 27

moins et d'alpies on plan ou croquis d'alpen-tage fait par J. A. D'Héméceart, veyer de ville, daté le 4 septembre 1877 et abnacé à un acte passé pardavant Octave De Armas, not sire en cette ville le 2 millet 1891. Les amédioratione sont désignées par les Nos 427 et 429 rus Hourgogus 2º Les deux certains lots de terre avec les tâties e et amédiorations qui a'y trouvent simée dans le Deuxième District de cette ville, dé igné par les Mos lo et 11 dans l'ilet borné par les ruses Balcéde, Caust, Leges et l'avrille apociannement l'apparet au vers les Sera verdu separement. Une opportunite d'avoir une geotile petite maison.

3. Un certain let de terre ensemble avec les bâtisses et amélierations qui s'y tr uv nt,

les bătiases et amélierationa qui s'y îr nv-nt, dans le deuxième district de cette ville, dans l'iet b viné par les ruse Villeré, Robertson. St Philippe et Dumaine, faisannt pertie du lot situé à l'encoignure des ruse Villeré et 8t. Philippe désigné par le No 3, dudit fiet No 62, sur un plan fait par Joe Pilé, alors wiver en cet e ville, déposé dans fétude de Felix De Aimis, uncres notaire, comme par acte du 18 août 1824, ledix lot mesurant, d'après ledit pan, en mure fiançeise, le piede de face à la rue Villeré sur 60 piede de prefondeur entre lignes paraisères. Les avéliors tions comprenient un cotte ge deple en bois. deur entre lignes paralièles. Les au éliora tions comprendent un cott-ga dorble en bous designe par les Nos 9:33 et 9:35 rue Villers.

6º Un certain int de terre dans le Troisième District de cette villa dans l'hiet borné par le rue mêtre dans le bureau de S. Magner, accien dépué dans le bureau de S. Magner, accien notaire, et meeurant d'après ledit plan 29 pieds 9 pouces 3 lignes de face ant la rue Lapsyrouse sur un protondeur de 125 pieds 4 pouces, extre lignes parallèles. Les améliotations comprénnent un cettage en bois. rationa comprennent un cettare en bois, dé-igné par les Nos 2113 et 2115 rue Lapevrouse.

avec les bâtistes et améliorations qui s'y trouvent, se trauvant et étant situé dans la ville de Covington, paroisse St Tammany. Lonisiane, et désigne sur un olan de ladite ville comme let fractionnel 80 17, dans la division de 8t Jean, moins la portion duditilet acquise par Leveuve Parisy de A. Parisy, le ler septembre 1884, et étaut la même propriété acquise par Bernard Fontan de J. M. Aoulte, actue enrogistré dans le buseu des transferts, Livre Y, page 150, str., moins la portion vantue à L. R. Hosmer, d'après l'acto enrogistré dans le Livre E, pages 150 et 151 du Registré des Transferts de la paroisse St Tammany. Conditions « Un tiers ou n'in a company et de Covington, parouse St Tammany, Louisia Conditions — Un iste ou plus complant, et la balance, ell y en e. alun crédit d'un un ou de l'et 2 ans, a l'option des acquéreure, la portion de credit d'adites ventes devant ètre dem ntrée par des bil ets de l'acquéreur à son propre ordre et endosées par lui, poulant N pour cent d'intérêt par an de la date de l'aditudication fur qu'au pairment, garantis par hypothèque siéciale et lieu de vend ur et privilège aur la praprieté vondue, avec le pacte de "non alienando", et foutes les clauses navelles de garanti. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procés, lesdites propriétés devant être assurées par les acquéreurs et les polices d'assurances et les acquéreurs et les portents des bilets, et les acquéreurs devant payer en aus et au et les acquéreurs devant payer en aus et au lém, ntrée par des billets de l'acquéreur à son et les acquéteurs devant payer en sus et au-desaus du prix de leur enchéte toutes les tanse dues et exigibles aux la , ropriété en l'année 1905; 10 , ourcent au mement de l'adjudica-

Mon.
Actes de vente perdevant Daniel J. Murhy, Meq., notsize, ack freis des acquéreurs. 1 av-129 16 23 30-mai 2

AMECHOR JUDICIAIRE. RESIDENCE A DEUX ETAGES. Entre les ruce Baronne et Carondelet.

Succession de John W. Moore.
No 74 389—Cour Oirile de Uistriet pour la paroisse d'Orisans.
DAR DENIS DANZIGER & TESSIER— L. C. A. Tessier, Evenatour—Bureau 134
rue Carondelet—MARDI, lo 2 mal 1905, à
midi, à la Bourse des Propriétés Foncières
311 rue Baronne, il sera vendu à l'enc.ére
uublique, en vertu d'un ordre daté le 29 mars
1905, de l'Hon. T. C. W. Enis, juge de la
susdite Cour. Division A. dans l'affaire cidessus intitulée, la propriété ci-ap és décrite,
à asvoir—1 The ortain lot de tirre dans la ville de Nouvelle Orléans, Lue., avec les hátisses Nouvelle Oriéans, Lue, avec les bâtisses et amélierations qui s'y trouvent vitué dans les lixième District de la dife ville dans l'illet No 439, borné par les roes Valence, Carendekt (anciennement Apollo) et Barenne (an ienuement Bacohne) et Cadia, mesurant 60 pieds de face à la rue Valence per une profondeur entre lignes parallèles de 180 pieds étant le tout des lets 16 et 17 et la portion du fond des lots 11 et 12, le tout d'après un plan de tout l'illet, annexé à un acte de vente de Caspar Auch a Mue veuve Jas Skelton, passé par devant W. L. Poole, ancien notaire, le 18 mars 1882, les améliorations sont désignes par le No 1727 Valence et conaîtent en un cottage résidence sim : le à deux étages.

Conditions—Compant, et l'acquéreur de vant payer les taxes de 1905 en pius du prix de l'adjudication; 10 pour cent au moment de

de l'adjudication : 10 pour cent au moment d l'adjadication: 10 pour cest su moment de l'adjadication.

Acte de vente pardevant Alexie Brian Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. Guion, avocat
ler av.--1 2 9 16 23 30-mai 2

E. A. ANDRIEU,

AGENT D'AFFAIRES.

ANNONOR JUDICIAIRE.

Le Jo i Cottage Double, 2621 et 2623 Chippewa, les rues Troisième et Unatrièm

VENTE EN PARTAGE.

La Joli Cottage Simple, 2617 Chippewa. rues Troinième et Quatrième

Le Bon Terrain pour Batir, Chippewa, Entre les rues Trotsleme et Quatrième

Mme Careline Fischer et Charles Fischer versus Jacob Fischer et als. No 75,498-Cour Civile de District pour la paroless d'Orléans DAR DENIS DANZIGER & TESSIER

M. C. A. To-sier, Knoanteur-Bureau 134 rue Careadelei-MARDI, 2 mai 1905. Amidi, à la Bourse des Propristés Foncières.

311 rue Baroase, il sera vestu à l'enchères publique, es vestu d'un agraent resdu sa lour ouverte, le 21 mars 1905 et sigué le 47 mais 1905, dans l'affaire oblésaus inatalés, par l'ilos W. B. S. meserville, la propriete ci-apies décrite à savuir.

Tiois certaines portions de terre ensemble.

Tions criaines portions de terre ensemble avec les l'âtieses et amélioratione qui sy triuvent situés dans le Quarrième D arrict de la viede la Nouvelle Orléans. Etat de la Lectrique éaus riter porné par les rurs Carppewa, Traisième, Qualirième et Annonçusione, désignés comme sou "B". "C et "D" ser un crequis étant fair par D. M. Bress ao député voyet de ville, Lot "B" mean e 25 piede 4 pinces ne face à la rue Chippewa, 2, piede 7 pouces 7 lignes de la riger dans la ligne du fond par une greécudeur de 243 piede 21 moins et d'après un plan ou croquis d'alpes de la peur dans un ligne du tage fait par J. A. D'Héméceurt, veyer de ville, daté le 4 septembre 1877 et anneté à un acte passé pardevant Ucteve De Armas, not cire se cette ville le 2 mitter 1891.

Les amélieratione sont désignées par les Nos 427 et 429 rus Hourgegne par les partes deux certains lots de terre avec les tâties e et amé itratione qui s'y trouvent sinée dans le Deuxième District de cette ville, dé ignée par les Bos 10 et 11 dans l'ille tourée par les ruse Béloido, Caust, Lopes et liberville (aucciennement Hourane) sur un plan de J. A. d'Hémécourt, mesurant chacun 25 lignes et une profendeur de 142 pieds 2 lignes de côté opposés, le diviant du let D. Lot D mesurant 32 pieds le peuce de la ruse Lopes et lignes et une profendeur de 142 pieds 2 lignes améliorations comprennent deux jois cottages et la ligne de côté opposés, le diviant du let D. Lot D mesurant 32 pieds le peuce de la ruse Chippeus, 32 pieds le peuce de la ligne de côté opposés, le diviant du let B. Lot D mesurant 32 pieds le peuce de la ruse Chippeus, 32 pieds le peuce de la ruse Chippeus, 32 pieds le peuce de la ligne de côté opposés, le diviant du let U de lé de la le peuce de la ruse Chippeus, 32 pieds le peuce de la ruse Quatrième et une refondeur sur la ligne de côté opposés, le diviant du let U de lé de peuce 5 lignes et la ligne de côté opposés, le diviant du let D. Lot D mesurant 34 pieds le peuce de la ruse Chippeus peuce 5 lignes et une profendeur sur la ligne de côté opposés, le diviant du let U de lé de peuce 5 lignes et la ruse Chippeus, 32 pieds le peuce de la ruse Quatrième et une crélondeur sur la ligne de côté opposés, le diviant du let U de lé de peuce 5 lignes et la ruse Chippeus, 32 pieds le peuce de la ruse Quatrième et une crélondeur sur la ligne de côté opposés de la ruse Chippeus, 32 pieds le peuce de la ruse Quatrième et une crélondeur sur la ligne de côté opposés, le diviant du let U de lé de peuce de la ruse Quatrième et une crélondeur sur la ligne de côté opposés le de 140 pede 10 pences 4 ligues sur as ligue de côté contigue a la rue Trolerans.

Lisque lot sera vendu esparement, avec les améliorations qui s'y treuvent.

Voyez les plans à la licurée et examiner la monte de la contigue de la co propriété, qui constitues un joir cottage sim ple, un beau cottage double et un magaifique ot a batir, dans un exc-lient volsina Conditions—Un tiers en plus comptant, la belance en 1 et 2 ans de crédis en biliets de l'acquerent, garantis par hypothèquè sur la prépriété sour lequel ledie peut être domné avec toutes les clauses nausles de sécurité l'acquerour devant assumer au dessus de son i acquereur qu'ant a suiver au queau de son enchère toutes les faxes de 1905, Uniets por-tant intérêt au taux de 8 pour cent par au de le date de l'adjudication justu au palement final, tranafirt des poites d'assurance auc; 10 pour cent au mom-nt de l'adjudication.

Actorda vents nerdevant John J. Ward, nots re sax tiste des acquérents.
Audrew Hero, Jr. svo. at.
1 svrt.—12 2 16 23 30—mai 2 ANNUNCE JUDICIAIRE. ANNUNCS JUDICIAIRE.

The residence double à daux etages, 1334 et
1336 rus Constance entre les rues Melpomètes et Thalis.—Succession de Alicia Marhida Kenglisy, vanve dérinniede Sam Boyd.—
No 75, 755 — Lour Civile de District pour la perplace d'uriAnna. PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER C A. Texaier, encanteur - Bureau 134, rue Caronisist - MARDI le 18 avril 1905, à midi, à la Bourse des Proprietes Funcieres, 311 rue Bareune, il sera vendu à l'enchere publique, ca vertu d'un rdre daté le 17 mars 1905, par l'Hon. T. C. W. Ellie, 1927 de la suadite Cour. Division A. dens l'affaire ci-desaus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir: Un certain lot de terre curemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui a'3 frouvent, dans le premier district de cetto ville, dans l'itet 116, bomé par les fues Constance, Mettoméne Taslie et Amonocation mesurant 30 prede a la rue Constance eur 100 prede de

profondeur entre lignes parallèles, désigné par l'anoma No 99 rus Cunstance: les médie-rations comprenant une rés dence double en bole à deux étagos, contenant de chaque cé é hole a dent elagos, cunterant de chaque co è deambres, citerne, hargar ste.

Conditions—I ¡S ou pius comotant la balance n'il y en a en un crédit de l'ac 2 ans. à l'option de l'acquièreur, la portion de crédit de lavite vente devant être démantrée par des billets de l'acquièreur à sou propre ordre et par lui endes-éa por lant 8 pour cent d'intité par an de la dite de l'adjudication jusqu'an paiement, garants par hypothèque apécial et lian ét privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec le parte de non alienande et toutes les clauses usuelles de sécurité. 10 pour cent honoraires d'avecat in cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets et l'acquéreur payant les taires de 19 5 en plus du mentant de son enchère; 10 pour cent an mement de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Chas T. Soniat, netaire, anu frais de l'acquéreur. 4 chambres, cit-rue, hangar etc.

frais de l'acquéreur.

Merrick & Lewis, Philip Gensler, avocats.
18mars—18 19 26—avril 2 9 16 18

EPARGNEZ DU TEMPS ET DE

L'ARGENT En Ragrant Chercher do Su

L'Annuaire de Soards

DE 1905.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aconne année précédente. Vous sauveier du temps, de l'ar-

Pensen done : Il ne Coffie que I 5.8 Centepar Jour, Etant & \$6 00 pear 365 Jeure

Prix local, \$6.00 par express, \$6.40, expédié au regu du prix.

--AUBSI UN--

ANNUAIRE COMMERCIAL. PRIX \$1.00. y Compris l'Afran chlorement. Cette publication étant faite per souscrip

tion, il n'y a qu'un nembre limité d'exemplai-res en vente, qui sent ceux de souscripteur délinquants. calleguants.

bOARD'S DIRECTORY CO.. LTD., Editores,
Chambres 35 et 36, 606 Aliée Commerciale
coin de la rus Camp.

316v CF

ANNUNCE JUDICIAIRE. Uns Médideuss en Mrignes à deus Manges. Mion attuée,

No 807 rae Bourbon outre les rues Sic-Anne ot Dumaine. Succession de Mme Armand Bessu. No 75,218-Cour Civile de District, pour le

No 75,218—Conr Civile de District, pour la parsense d'Orléans.

WEAR DEVIS, DA VZIGER & TESSIER, L. U. A Tessier, escanteur—Bureau No 184 rue Carenteles—MARDI le 18 avril 1906, à mida à la Bourse des Propriètés Bonoières, 211 rue Saranse, il sera vendu à l'enchère poblique, en vertu d'un ar jre daté le 16 mara de l'Hou Jehn St Paul, loge de la suedite Guar. Division U. dans l'affaire d'esseus in titulés, la propriété ci-aprés éécrite à auvor. Un certain let de Berre, ensamble avec les bâtisses et avélier au par d'y frouvent, batteres et en élionations qui n'y frouvent, ellos dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 75, borné par les rece Bourbes, ets Anne, Dauphine et Dumaine, étant partie de lot No 19-et mesurant, en mesura améri caine, d'après un plan par Edgar Pillé, voyer, daté le 13 ium 2894, 22 pieds 5 report daté le 13 juin 1944 22 pieds 5 ; suons de face à la rue Bourbon, commenquant à un petet \$1 pieds 10 sesses de ristance de l'ercotgnure des rues Bourbon et Ne Arne sur M4 pieds 2 pouces 6 ignes de profondeur entre ligi en parallére, les anélitorations sont designées par le Vo 807 rue Beurbon et comprenant une résidence en béliques è deux etages et manser le contronat environ 6 inambres chambre à bein, guiette citerae hangar, etc. The pre, rière bien située dans le deuxième distruct. Un bes pla ement.

de i sequéreur à seu propre ordre et par im sadoseés, pertant 8 pour cont d'intérêt par at de la date de l'adiu bustion, ju-qu'au passement, garantis per hypothèque especiale et l'en et privilege de vaniour, sur la propriété vendue, avec le pacte de non al-mando, et touten les disueses seus de sécurité. 10 pour cent hosomires d'avonat en cas de pracés, ladité propriété devant être sanutée par l'equéreur et a police d'assourant et rensferé- sa portent des billets, et l'acquéreur devant payer endessus de montant de seu mohère souses les au moment de solpes en 1905, 10 pour cent au moment de méjedession. L'acte de vente au moment de méjedession. L'acte de vente perdevant E M Stafford, setairs, sez frai de l'acquereur.

F. A. Lambert, P. L. Foorchy, avecats.

18 mare --- 8 19 26 - avril 2 9 16 18

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE PIANOS STEINWAY, MEUBLES, ARTICLES DE MAISON, ETC.

No 75 576-Coar Civile de District pour la Paroisse c'Oridane. DAR W. R. METZGER Encanteur, Bu-leau 312 ruo Garondelet. En veriud un ordre date le 28 mars 1905 et eigne par i Hon. John Si-faul juge de la Division C. je ven-

aux Nos 312 314 rue Carondelet. Un lot d'eff-te mobilier a après l'inventaire Conditions « Comptent

Lundi, le 10 avril, à 11 a. m.,

W R METZLER Escapton". 20mars-29-avril 2 9 10 Vente de Propriété abandonnée.

Sous l'Acte 32 de 1904.

Par ordre da Euresa des Commissaires Moartement de Police Ja rendrai SAMEDI e 15 avril, à 10 heures a m., a la station du Police Patrel, Bâtisse de la Cour Criminelle Un lot de vêtement, fuelle, revolvers, bijoneries, couteaux esc. Conditions-Comptant. Pas de l'imite.
W. B. ME IZLER,
CHAS. DONNACD. Encantem

Macon&Kernaghan

Secretaire Treserier.

ANHOHOM JUDICIAIRE

Joli cottage double, 3521-3523 rue Annonciation.

DAR MACON & KERNAGHAN, encan-la reurs—Heresq No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 27 avril 1905, a midi, à la Bourse des Propriétés Fancières, No 211 rue Bareune, il sera vendu à l'enobère publique, en vertu d'un ordre daté le 20 n ara 1905, de l'Hon. W. R. Sommarvilla tures de la Cour l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la percisse d'Orléans, Civile de District pour la perosse d'Orléans, Division E. dans la succession d'Alphones M. Burke, No 73.319 du dessier de ladite cour, la propriété claprès décrite, à savoir : Le joir extrage double en bois Nos 3521 et 3523 rac Annonciation, retiré de la banqueite et contenant galerie, 4 chambres et hangarie chaque côté. Le lot de terre est situé dace le surème District de cette ville, dans l'iler borné par les rues Annonciation (sutrefois Jersey), Foucher, Aline et Laurel, désigné par le noméro 17 ann un plan fait par Arthur numero 17 arr un plan fait par Aribur de Armas, voyer, date le ler août 1885, annexé a un acte passé pardevant Jumes Fahry, ancien nutaire en oatte ville, le 22 mars 1886 Ledit lut, meaurant, en mesure annéricaine 31 3" de face à la rue a Dinonciation aur 125 pieds de prefencieur entre lignes paralièles. Sur une rue large, près de plu-siours lignes de chara et dans un voisinage tranquille et respectable. Un placement qui rapporters.

Conditions....Un tiers on plus comptant, la balance en un crédit de 1 et 2 aus pour des oblicts apécialement garantis par hypothèque et llen de vendeut, portant 8 0/0 d'intérêt par an de le date de l'adjudication jusqu'au paignent fina). L'acie de vente devant confenit toutes les clarees usueres de sécurité usuelles et couranters, incluant l'assarance des batisses et la police transférée au porteur ou portours des billets et l'acquéreur assumant les taxes doss et exigibles en 1905, en plus et au desaus du prix de l'acquéreuration; 10 peur cent comptant du prix d'acquér requis au mo ment de la vente. Lacte de vente pardevant J. J. Woulle, notaire, aux frais de la acquéreur.
Jehn McClockey, avocat.
26 mars — 26 av — 2 9 16 23 27

rick. OUR CIVILE DE DISTRIOT peur la pa-vraisse d'Oriéana, No 74, 748 — Division E — Avis est par le présent donzé aux eréancters de ceste augussion et à toutes autres person. de cette succession et à toutes entres persouues intéressées d'avoir à déduire, dans les dis jours qui suivront la présente nestification, les raisses (s'ils en ent ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Thésdore Broderick, exécuteur de cette acc-cession, ne serait pas appreuvé et hemele-gaé et les fands distribués conformément audit somptes. Par erdre de la Cour. THOMAR CONFELL, Greflet. — W. A. Wanck, avocsi. 8 avril—8 12 17

Saccession de Mimo Caroline Brode

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

AMNONCE JUDICIAIRE. SUCCESSION DE WM F. C. DUPLESSIS. No 75,026- Cour Civile de District-Di-EDAR STROUDBACK & STERN-Lieused

Dar STROUDBACK & STERN—Lienzed L. E. Stern, knoanteer—JEUDI, le 11 mai 1905, à midi, à la Heure-des Propriétés Pencières, No à l. rue Baronne, i' sera venda à l'enchère publique, en verta d'un erdre de Cour signé le 22 mars 1905, par i Hun. John 85 Paul, juge de la Cour Urile de District pour la pareisse d'Orisans, Division C. dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérates à savet.

I's certais l'et ou carré de terre, nitué, ce trouvant et étant dans le troisième district du cette vi-le (antrefoie comme comme le fautour Darcaniel), vésigné comme litet de 3/20 (autrefeiellet No 56), sur un pien original fait par le voyer de ville, le donnième jour de mai 1432, et déposé en l'étude de Carlie Poilock, ancien notaire en oette ville; ledit ilet eu cerré de terre cas compris entre les ruse Touro (autrefois Unien). Bourbea deutrefois Hegaisle), btephén jújirard et Lumbaud (autrefois Lé-mittes a yant, en mesure anglaise, 319 pieds il peuces de fait à la rus Toure Jourée Lairefois Unien) une même façade à la rus Bourbea (autrefois Unien) une même façade à la rus Bourbea (autrefois Unien) une même façade à la rus Bourbea (autrefois Carlo de la la rus Bourbea (autrefois con membre façade à la rus Lembard (autrefois rus Léo-idae), et centenant donne less auméroises de 356 à 367 les deux inclinaivement. Conditose-Comptant, l'acquereur devant L'acte de vente pardevant E. T. Pieranos, netatie aux frais de l'acquereur. Adolph Degné, admisistrateur public. 9 av. H. 10 23 30... mai 7 11

ARMONOR JUDICIALES. Succession de Joseph Guillot.

No 75,481.—Cour Civile de District, Divi-EDAR STROUDBACK & HTERY-Lionard A. L. Bearn, encenteur. JEUD1, le 20 avril 1909; th inidit, a la Bourse des Proprietes Faculères No Sil nue Baronne, il sera vende à l'eschére publique, en parte d'un ordin de Cour signé le 14 mars 1900, par l'Hen. Ges. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la pareisse d'Oriéena, Division E. dens l'affaire ci dessus initialée et naméro-ée, la Misoprièté dissipré décrité e severe.

propriété ci-nprés décrita a mavoir...
Un certain lot de terme a tré unus le Deux é-me District de cette ville, designé comme les No Un de l'ilet Ne Seut eur un plan fait par h la rue riopital, par une gressu sem se que il vingt est piede, dir pouces et une figée est la ligne de câlé vers la rue focti, el constant minet est viede, deux pouces e proprieté a été acquire par led : Joseph Grit-let le 11 mars 1857 par ente enregiaté dess le livre d'etransferts No 21, felio 612. Condit ense-Comptant, l'acquéreur devant meumer les laxes de 1905, L'acte de vecte moumer les laxes de 1905, L'acte de vecte

de i enquéreur

ARROHUS JUDIULAISS.

Succession de Elias et Mary

Porter. Ep 75.400 -- Cour Civile de Districs -- Divi-EDAR STROUDBACK & STERN-Lionard A. L. Atera, encanteur... JEUDI. le 20 avril 1905 à mini à la Bourse des Propriétés Pos-cières. No 311 ruo Baronne, il sora vendu à deschere publique, en vertu d'un ordre de n'ur signé le 19 mars 1905, par l'Hen. (beorge li Théatel jure de la Cour Civile de District pour la pa ousse d'Unisana. Division E dans l'affaire ci-dessus intinises et namé-ratée la propréte crapiée, a envoir Un certain let deterre, ensemble avec tectes

Un pertani let de terre, ensemble avec tertes les dépendences y appartenant, ditté dans les deuxiems district de cette ville, dans l'int Me dité borne ar les Tealouse. Et Pierre, Dupré et l'espose, designé par le numéro dix neuf sur un plan fait per D. Seghere date « 14 mai hois», maintenant en le possession de M. Jacob Hanhari, une copie diquel est accade a un acte passes en l'était loi mes rant dapres ledit plan treste et un pieus canq ponces et « 1x ignes de fâce à la rue. Ten once sur cont ple le ue profen. eur. oeat pie is us profes.eur. - Conditi ne-Comptent, l'acquéreur devant manumer les taxes de l'armée l'atti L'acte de veute pardevant E. T. Fierance, nota re aux fra e de l'equereur A dulph Du, ne, admiristrateur.

13/mars-19 26-av 2 9 16 20

ANNONUS JUDICIAIRS. SUCCESSION [DE AUGUST ROY.

No 72,019 - Cour Civile de District. Divivision C. DAR STROUDBAUK & STERN, Leonard L. Brem, Encantent-JEUDI, le 20 avril 1905, à mid. à la Bourse des Propriétée Foncieres, No 311 rue Baronne, il sera vendu a l'enchère oublique, en versu d'un oldre de Conteigné le 14 mars 1905 par l'Hou. John B Paul, luge de la lour Civile de District pour la paroisse a Orienne, Division C. dans l'un-

faire ci-dessus intitulée et numérotée. A m voir.

1º Tous les droits, têrres et intérêt de la direcuccesson danses, a la ci après décrits prapriété, a anvoir:

Une portion de terre, ensemble avec les bistiace et améliorations qui aly trouvert, situé dans le Técisième District, dans l'int horsé par les avonces Clarborne et St Roche les rues Derb gny et du-lique et memrant soinna-te dix unit piede de l'acu al avenne Clarborne, aur que profendent de seignete trois piede, onze pouces et trois lignes entre lignes na-calibles et fei aut face à l'avenue et Exche,

ralidies et fai ant face à l'avenne et Exche, formant l'encoignure des lites deux avennes enregtairés dans le litre des transferts 194, follo 513.

Lesquels dit droits, titres et intérêts est le priviège de réassiption de ladits prop-fété de la sus-dite vente peur taxes, et est sujette de pajer à l'adjudies teur à ladit » vente de taxes de aun dit monient du prix d'achait »memble avec l'intérêt frais, pénalités et taxes ag-cruss.

crues.

2º Tous les droits, titres et intérêt dans es 2º Tous les droits, titres et intérêt dans et à la ci-aprée décrite propriété, à asvoir:

'n lot de terre ensemble avec les bétisses et amé iorations qui s'y trouvent, altué dans le troisième district de cette villa, dans l'illèt No 74.5, borné par les ruse Claiberne, Derbigny, Espagne et Mandeville désigné par le numéro daux aur un plan fait le 19 mars 1836, par L. Surgi, et amexé à un acte passé par devant L. Forrand, ancien notaire le 4 avril 1836, d'aprés lequel plus ledit lot mesurant en mesure américaine treute pieds de face à la ruse Ciaiborne, par cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes de profindeur, entre lignes perallèles, eur-giatré dans le livre du bureau des transferts 194, foile 613.

Lesquels uits droit, titre et intérét est le privilège de rédemption de ladite p opriété de la suedite veute pour taxes; et est sujette à la susdite vente pour taxes; et est sujette à l'obligation de payer à l'adjudicateur à ladite vente de texes de son dit montant du pris d'achat, ensemble avec l'intérêt, fraia, pénalités et les taxos soornes.

Condition--- ('emptant. Les sotes de vente pardevant E. T. Florance, noteure, aux frais

de l'acquéreur. Adolph Dugué, administrateur. 19 mars—19 26—avril 2 9 20 AVIS DE SUCCESSIONS.

succession de Emile Wunderlich Finecession de Emile Wanderlich.

COURCIVILE DE DISTRICT pour la patrice d'Orisans. No 75845 — Division D.—
Attendu one Mme Anna Hopkit, veuve de Emile G. Wanderlich, a présente tre pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des leftres d'administration dans la eucossion de feu Emile G. Wanderlich, décédé intestit, avis est pax le présent donné à sous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jeurs, les raisons pour lesquelles il me serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Deur, THOMAS CONNELL, Greffier. Stafford & Lambert, avocats.

Auccession de Michel de Grillenn OUR OIVILE DE DISTRIOT POUR LA pareisse "d'Orléans — No 87,501 — Division A — Avis est par le présent donné sux oréantiers de cette succession et à tentes autres personnes intéresées d'avoir à déduire, dans le division de la compania nivront la présente notification. instressées d'avoir à déduire, dans le dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent au rouir) pour lesquelles le cinquième compte provisoire présenté par Arthur Denie, exécuteur testamentaire de cette encocanon, ne serain pes appreuvé et homologué et les fonds distribuée conformants au dit compte. Page evére de le Conv. THOMAS CONMELL, Graffer. Carrell à Correll avocats.

31 mars—31—ay 4.9